

**CONTAMINATION DE L'EAU PROVENANT DE L'AQUEDUC
MUNICIPAL DE LA CONCEPTION PAR DU BENZENE
AVIS DE NON-CONSOMMATION ET RESTRICTIONS D'USAGE**

Saint-Jérôme, le 12 janvier 2012 – Jusqu'à avis contraire, la Direction de la santé publique des Laurentides recommande aux personnes desservies par le réseau d'eau potable de La Conception de prendre les mesures suivantes afin de diminuer leur exposition :

- **Ne pas boire l'eau du robinet;**
- **Utiliser de l'eau embouteillée ou provenant d'une autre source d'approvisionnement;**
- **Réduire raisonnablement la durée des douches et des bains** (à titre indicatif, pour les bains se limiter à moins de 10 minutes);
- **Assurer une bonne ventilation de la salle de bain lors des bains et des douches, ainsi que dans la cuisine lors de l'utilisation du lave-vaisselle.**

Une ingestion ponctuelle ou accidentelle de l'eau n'est pas considérée comme étant un risque à la santé.

L'utilisation de l'eau pour le lavage des dents n'est pas considérée comme étant un risque à la santé, étant donné la faible quantité d'eau requise.

Certains appareils de traitement domestique peuvent enlever ou diminuer le benzène dans l'eau potable. Pour plus d'informations, consulter le document *Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada Benzène*, de Santé Canada, à l'adresse suivante :
<http://www.hc-sc.gc.ca>



Eric Goyer, M.D., M.Sc., F.R.C.P.C.
Directeur de santé publique

Mise en contexte

Qu'est-ce que le benzène?

Le benzène est une substance volatile présente dans notre environnement. Ainsi, un canadien adulte non-fumeur absorbe en moyenne 170 microgrammes de benzène par jour (ex : essence, gaz d'échappement des véhicules) dont 1 à 2 microgrammes par l'eau de consommation.

À La Conception, les concentrations de benzène retrouvées dans le réseau d'aqueduc municipal ajoutent, **par ingestion et par inhalation**, environ 70 à 100 microgrammes de benzène par jour pour un adulte qui ingère environ 1,5 à 2 litres d'eau par jour.

Contamination du réseau d'aqueduc de La Conception

À ce jour, la présence de benzène a été détectée dans le réseau d'aqueduc de La Conception à des concentrations de 20 à 40 microgrammes par litre. La norme au Québec pour le benzène dans l'eau potable est fixée à 5 microgrammes par litre.

Risque à la santé

Les concentrations retrouvées dans le réseau de La Conception sont insuffisantes pour provoquer des symptômes tels que de la somnolence, des nausées, des vomissements et des étourdissements. Ces symptômes sont associés à de très fortes concentrations de benzène. Par contre, le benzène est l'une des rares substances prouvées cancérogènes chez les humains. Il s'agit essentiellement de cancers du système sanguin tels que la leucémie.

Aux concentrations retrouvées dans le réseau de La Conception, on estime que le benzène est associé à un risque de cancer, pendant la vie d'une personne, d'environ 1 sur 100 000 **si cette personne est exposée de façon prolongée, quotidiennement, pendant plusieurs années.** Un tel risque est considéré par les organismes reconnus en santé publique au Québec, au Canada et sur la scène internationale comme étant suffisant pour émettre des recommandations de non-consommation et de restrictions d'usage, le temps de corriger la situation.

Exposition par ingestion et par inhalation

Le benzène est une substance volatile. En ce sens, l'inhalation du benzène dégagé par l'eau doit être considérée aussi importante que l'ingestion en soi. Cela explique les recommandations de certaines restrictions dans l'avis de santé publique.

Références

« *Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada : Benzène* », Santé Canada, 2009. Disponible sur le site Internet : <http://www.hc-sc.gc.ca>